

Assemblée générale de Lausanne Région du 8 octobre 2026

De : Thierry Amy, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Date : 8 octobre 2026

Concerne : [Message du Président](#)

Mesdames et Messieurs les Syndiques et Syndics,

Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants de nos partenaires,

Chères et chers collègues,

C'est avec un plaisir tout particulier que je vous souhaite la bienvenue ici, à la Vaudoise aréna, pour cette Assemblée générale d'automne de Lausanne Région, la toute première de la législature 2026-2031.

J'adresse mes chaleureux remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont répondu présent ce soir. 23 communes sur 27 sont représentées, pour plus de 80 personnes annoncées. Merci d'avoir accepté de consacrer ce moment à notre Association : votre présence en nombre est le plus beau signe de l'importance que vous accordez à notre région.

Bienvenue aux nouvelles et nouveaux élus

Depuis le 1^{er} juillet dernier, une nouvelle législature a commencé. Permettez-moi d'adresser mes plus vives félicitations à toutes les élues et à tous les élus qui siègent désormais dans nos Municipalités, qu'ils aient été réélus ou qu'ils découvrent pour la première fois les responsabilités d'un exécutif communal.

Pour beaucoup d'entre vous, c'est une première : soyez toutes et tous les bienvenus dans cette maison commune qui est la vôtre.

Et vous avez déjà frappé fort : lors de l'appel à candidatures pour nos huit commissions thématiques, 143 sièges attribués à des Municipales et Municipaux au sein des organes de Lausanne Région sur 145 postes de Municipales et Municipaux élus renouvelés ce printemps dans nos 27 communes. Quel succès et quel engouement réjouissant ! Lors de la législature précédente, seuls 100 sièges étaient attribués.

Cet engouement n'est pas un simple chiffre, c'est un message politique : nos communes ont envie de travailler ensemble et de construire des réponses communes à des enjeux qui dépassent, de plus en plus, nos frontières communales. Merci à chacune et à chacun pour cet engagement.



Une législature de défis

Car des défis, cette législature 2026-2031 n'en manquera pas, dans toutes les thématiques que couvre Lausanne Région. J'en citerai deux, particulièrement structurants pour notre territoire.

Le premier est celui du financement régional.

Les générations successives du PALM ont permis d'obtenir des cofinancements fédéraux considérables pour de nombreuses mesures infrastructurelles. Mais une mesure retenue n'est pas encore une mesure réalisée. La part qui ne relève pas de la Confédération doit être assumée par le Canton et par les communes. La question est simple à poser, mais exigeante à résoudre : comment assurer, de manière équitable et durable, le financement de ces infrastructures dont toute la région a besoin ? Sans financement, il n'y a pas de projet.

Le second défi est celui du territoire et de la mobilité, avec l'établissement d'une vision à l'horizon 2060 pour notre agglomération.

Dans ce cadre, Lausanne Région devra plus particulièrement agir pour doter l'agglomération Lausanne-Morges d'une nouvelle structure, permettant de poursuivre ce projet de manière plus coordonnée et plus efficace. Nous le ferons en partenariat avec Région Morges et en étroite coordination avec les démarches législatives du Conseil d'État, qui visent à doter le canton d'une véritable stratégie en matière d'agglomérations, conforme au cadre légal et aux objectifs fédéraux fixés par l'ARE.

Des vents contraires venus du Canton

Ces défis ont pris, depuis hier, une dimension nouvelle.

À la suite de l'acceptation de l'initiative des 12%, le 27 septembre dernier, le Conseil d'État a présenté hier son plan pour combler le trou de 272 millions de francs dans le budget 2027 : 172 millions de revenus extraordinaires, dont une part de la BNS qui n'est pas encore acquise, et 57 mesures d'économies pour 100 millions, dont la moitié porte sur les subventions. Plusieurs de ces mesures touchent directement notre région :

- la réduction des nouveaux mandats prévus pour le projet d'agglomération de 6^e génération, notre PA6 ;
- la suppression des nouvelles subventions prévues pour les projets et le fonctionnement des agglomérations, c'est-à-dire précisément pour la mise en place des nouvelles structures d'agglomération que nous appelons de nos vœux ;
- une baisse de plus de 800'000 francs des subventions LADE, dont dépend notamment la subvention annuelle de 300'000 francs qui permet à Lausanne Région de faire vivre son Guichet des entreprises ;
- et une réduction sensible des indemnités versées aux entreprises de transports publics.

Au total, près de 7 millions de francs qui, directement ou indirectement, pèseront sur nos communes. Car lorsque le Canton se retire, la facture ne disparaît pas : soit elle est reportée sur les communes, soit les projets sont abandonnés. Rien n'est encore définitif,



puisque le Grand Conseil se prononcera dès le 1^{er} décembre, mais l'impact sur nos communes est certain.

Le même jour, la Cour des comptes a publié un audit sévère des aides à fonds perdu accordées par le Canton aux entreprises, passées de 14 à plus de 24 millions de francs entre 2021 et 2025. Seules 24% des entreprises interrogées auraient renoncé à leur projet sans cette aide. Sa présidente refuse certes le raccourci selon lequel les trois quarts de l'argent public auraient été mal utilisés, mais son message est clair : il faut « passer d'une logique de distribution des aides à un système fondé sur les résultats ». Et déjà, des voix s'élèvent pour demander le gel de tout nouveau soutien.

Le Conseil d'État a répondu le jour même. Il accepte toutes les recommandations, relève que les soutiens ont globalement rempli leur fonction et rappelle que sa nouvelle politique d'appui au développement économique, adoptée en juin, les intègre déjà, avec des indicateurs communs pour mieux en suivre les effets. Son objectif : des soutiens maîtrisés, dont les effets sur l'économie vaudoise sont mesurés et démontrés. C'est aussi le nôtre. Car c'est au niveau régional, au plus près des entreprises et des communes, qu'un soutien ciblé et mesurable fait la différence. À nous de le démontrer.

Dans ce contexte, le travail de notre commission Financement régional prend un rôle prédominant. Il lui reviendra d'évaluer l'impact de ces mesures, de fixer les priorités, de proposer de nouveaux mécanismes de financement et de porter d'une seule voix la position des communes auprès du Canton.

Je ne vais pas vous le cacher : c'est un sacré challenge. Mais c'est aussi une opportunité. Si le Canton recule, les communes ont l'occasion de reprendre la main sur la vision et la réalisation de certains projets de développement de notre territoire. Je l'ai dit au printemps et je le répète ce soir : les communes doivent revenir dans la cabine de pilotage. À nous d'être force de proposition, porteurs d'une vision et acteurs d'un projet commun.

Notre ADN : coordonner, pas imposer

Face à ces défis, rappelons ce qu'est Lausanne Région.

Lausanne Région est une association de coordination. Elle ne vise pas à imposer des politiques publiques à ses membres. Sa mission est de mener des études en vue de leur création, puis d'en promouvoir et d'en assurer la mise en œuvre au sein de ses communes membres. Nous proposons, nous éclairons, nous rassemblons, mais ce sont toujours les communes qui décident.

Lausanne Région est aussi, et avant tout, une association de communes. Elle œuvre pour toutes et pour tous ses membres, qu'il s'agisse de villes ou de plus petites communes, sur l'ensemble de notre territoire. Chaque commune, quelle que soit sa taille, y a sa place, y a sa voix, et doit pouvoir en retirer des bénéfices concrets.



La collaboration fait la force

C'est notre conviction profonde : ce qu'une commune seule ne peut pas faire, ou seulement à grands frais, nous pouvons le réaliser ensemble, mieux et plus efficacement.

Un exemple très concret, que vous avez sans doute déjà croisé dans vos rues : le nouveau réseau régional de vélos en libre-service.

Depuis juillet dernier, 900 vélos électriques Lime sont à disposition de la population dans 27 communes de Lausanne Région et de Région Morges, jusque sur les campus de l'UNIL et de l'EPFL. Lausanne Région a assuré le pilotage politique et la coordination de ce consortium de 29 partenaires.

Une offre unique, à l'échelle de l'agglomération, qu'aucune commune n'aurait obtenue seule. Ensemble, nous l'avons fait.

Une économie de proximité vivante

Sur le plan économique, Lausanne Région porte un projet-modèle fédéral consacré à la revitalisation des petits commerces et des services de proximité dans nos centres. Notre projet, « Tisser des liens au sein des quartiers de demain », a été retenu parmi plus de 160 candidatures et bénéficie du soutien de la Confédération et du Canton.

Nous expérimentons de nouvelles solutions sur deux sites pilotes, en collaboration avec le Mont-sur-Lausanne et sa nouvelle centralité, et avec la Ville de Lausanne autour de la rue de Bourg et de Saint-François.

Ce projet ne profitera pas qu'à ces deux communes. Il débouchera sur un guide méthodologique et sur des recommandations dont toutes nos communes membres pourront s'inspirer. C'est exactement cela, la valeur ajoutée de Lausanne Région.

Les PERL : 25^e édition

J'ai le plaisir d'annoncer ce soir le lancement de l'appel à candidatures pour le Prix PERL.

L'édition 2027 aura une saveur particulière : ce sera la 25^e édition de ce prix qui récompense les entreprises innovantes de notre région. La cérémonie de gala et de remise des prix aura lieu le 12 mai 2027. Relayez largement cet appel auprès des entreprises de vos communes : les talents sont chez vous, aidez-nous à les faire rayonner.

Remerciements

Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je tiens à le dire avec force : Lausanne Région ne pourrait ni exister ni rayonner sans les femmes et les hommes qui la font vivre au quotidien.

Merci aux collaboratrices et aux collaborateurs du Secrétariat général, pour leur professionnalisme, leur fidélité, leur loyauté, leur créativité et leur engagement sans faille.



Merci aux membres du Bureau de coordination et des commissions, qui donnent à notre Association de leurs idées, de leur temps et de leur énergie.

Et merci à vous toutes et tous, qui faites de Lausanne Région une plateforme vivante, utile et de plus en plus reconnue au service de notre région.

Le rôle de Lausanne Région est important. Il est surtout grandissant. Les cinq années qui s'ouvrent seront exigeantes, plus encore après les annonces d'hier, mais je suis convaincu qu'ensemble, nous saurons les transformer en cinq années d'avancées concrètes pour nos communes et pour leurs habitantes et habitants.

Pour que vous puissiez vous approprier pleinement notre Association, j'ai maintenant le plaisir de céder la parole à Madame Alessia Radaelli, notre Secrétaire générale, qui vous présentera le portrait, l'organisation et le fonctionnement de Lausanne Région.

Je vous remercie de votre attention.

Thierry Amy